

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)

1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Initiation à la lecture de partitions
Code	
Filières, orientations et options	☒ BA OF ARTS EN MUSIQUE ☐ BA OF ARTS EN MUSIQUE ET MOUVEMENT ☐ Instruments ☐ Instruments historiques ☐ Chant ☒ Direction d'orchestre ☒ Direction de chœur ☐ Composition ☐ Composition à l'image ☐ Musique et musicologie
	☐ MA EN PÉDAGOGIE MUSICALE ☐ ENSEIGNEMENT ☐ Instrumental ☐ Vocal ☐ Théorie ☐ MUSIQUE À L'ÉCOLE ☐ RYTHMIQUE JAKES-DALCROZE
	☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE ☐ CONCERT ☐ Instruments ☐ Chant ☐ Option Musique de chambre ☐ Option Musique contemporaine ☐ Option Composer-performer ☐ ORCHESTRE ☐ ACCOMPAGNEMENT ☐ Option Chef de Chant ☐ MAESTRO AL CEMBALO ET DIRECTION D'ENSEMBLES BAROQUES
	☐ MA EN INTERPRÉTATION MUSICALE SPÉCIALISÉE ☐ SOLISTE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ PRATIQUE HISTORIQUE ☐ Instruments ☐ Chant ☐ MUSIQUE MÉDIÉVALE ☐ DIRECTION D'ORCHESTRE SPÉCIALISÉE ☐ DIRECTION DE CHŒUR SPÉCIALISÉE
	☐ MA EN COMPOSITION ET THÉORIE MUSICALE ☐ COMPOSITION ☐ COMPOSITION DE MUSIQUE MIXTE ☐ Option Multimédia ☐ THÉORIE MUSICALE ☐ Option Enseignement ☐ Option Recherche ☐ Option Ethnothéories
	☐ MA EN ETHNOMUSICOLOGIE
	☒ Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières

Site	☒ Genève	☐ Neuchâtel		
Niveau du cours	Si cours annuel : ☐ A1 ☐ A2 ☐ A3 ☐ A4 ☐ A5	Si cours semestriel : ☒ S1 ☐ S2 ☐ S3 ☐ S4		
2. Organisation				
Organisation temporelle	☐ Cours régulier annuel ☒ Cours régulier semestriel ☐ Unité d'enseignement ponctuelle (stage, masterclasse, session, tutorat etc.) <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>			
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	30 minutes			
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre				
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	☒ Cours individuel ☐ Cours-atelier en petit effectif (jusqu'à 5 étudiant-e-s) ☐ Cours-atelier en moyen effectif (jusqu'à 7 étudiant-e-s) ☐ Atelier (jusqu'à 18 étudiant-e-s) ☐ Cours (jusqu'à 40 étudiant-e-s) ☐ Autre : Type d'enseignement : Nombre d'étudiant-e-s :			
Langue(s) d'enseignement	☒ Français ☐ Allemand ☐ Italien ☐ Anglais			
3. Prérequis				
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	☐ Pas de prérequis ☒ Avoir validé l'unité d'enseignement : Harmonie au clavier I, Piano comme instrument secondaire, Solfège II ☐ Autre(s) :			
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)				
• Maîtriser la lecture de partitions polyphoniques jusqu'à quatre voix et pratiquer aisément la lecture des clés anciennes (7 clés). • Développer la compétence pour réduire des partitions de quatuor à cordes de toutes époques de difficulté modérée, améliorant la compréhension des styles et des techniques spécifiques à chaque période. • Acquérir la capacité de réduire des partitions d'orchestre au piano, y compris celles avec des instruments transpositeurs, préservant les éléments essentiels tels que la mélodie, l'harmonie et le rythme. • Intégrer les notions de théorie musicale, d'analyse et d'organologie dans la pratique quotidienne pour enrichir l'interprétation et la compréhension des œuvres musicales, permettant une approche plus informée et réfléchie de la musique.				
5. Contenu et forme de l'enseignement				
• Pratique des clés anciennes (7 clés) • Lecture de polyphonie jusqu'à 4 voix				

- Exercices de transposition simples
- Lecture de quatuors à cordes (toutes époques, difficulté modérée)
- Réduction de partitions d'orchestre au piano avec instruments transpositeurs
- Notions de théorie, d'analyse et d'organologie liées à la pratique

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

- | | | |
|--|---|--|
| ☒ Examen noté* | ☐ Contrôle continu noté* | ☐ Participation |
| ☐ Rapport de stage | ☐ Co-évaluation | ☐ Autre(s) : |

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

- | | | |
|---|--|--|
| ☒ Prestation artistique | ☐ Production écrite | ☒ Production orale |
| ☐ Autre(s) : | | |

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

- Lecture (3 ou 4 voix) en clés anciennes
- Quatuor à cordes
- Partition d'orchestre avec 1 à 2 instruments transpositeurs

30 minutes de préparation, 15 minutes de passage.

La partition d'orchestre est distribuée pour être préparée de façon autonome une semaine avant l'examen.

COMPOSITION DU JURY

- | | |
|---|--|
| ☐ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative | ☒ Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative |
| ☐ Expert-e interne | ☐ Expert-e externe |
| ☒ Représentant-e de la direction (présidence) | |

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	☒ Remédiation possible ☐ Pas de remédiation <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3.5 et 3.9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques

9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Vincent Thévenaz	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM